

LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT DU DVD
LA NOUVELLE-CALEDONIE
DANS
LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Sommaire

- "La Nouvelle-Calédonie dans la Seconde Guerre mondiale" dans les programmes d'enseignement en Nouvelle-Calédonie p. 2
- Enseigner la Nouvelle-Calédonie dans la Seconde Guerre mondiale autrement p. 4
- Des traces historiques et patrimoniales à valoriser p. 7
 - La préparation au ralliement à la France Libre p. 9
 - La journée du 19 septembre p. 15
 - L'engagement des Néo-Calédoniens dans le conflit : le bataillon du Pacifique p. 18
 - L'engagement des Néo-Calédoniens dans le conflit : les marins FNFL (forces françaises de la France Libre) et les parachutistes du SAS (Special Air Service) p. 20
 - La milice de la France libre p. 23
 - La guerre du Pacifique p. 24
 - La Nouvelle-Calédonie, base des Alliés dans le Pacifique p. 27
 - La vie quotidienne en Nouvelle-Calédonie pendant la guerre p. 32
 - La célébration de la victoire et le retour des volontaires néo-calédoniens p. 34
 - La mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Nouvelle-Calédonie p. 36
- Le lexique de la Nouvelle-Calédonie dans la Seconde Guerre mondiale p. 38
- Les orientations documentaires p. 41
- Organisation du DVD p. 44

Public visé

- Les enseignants
- Les élèves et les étudiants
- Le grand public
- Les visiteurs

«LA NOUVELLE-CALÉDONIE DANS LA SECONDE GUERRE MONDIALE» DANS LES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT EN NOUVELLE-CALÉDONIE

La Nouvelle-Calédonie dans la Seconde Guerre mondiale est un thème d'étude qui fait partie intégrante des programmes d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie quelque soit le niveau d'étude.

• À l'école primaire (cycle 3)

La Nouvelle-Calédonie et la France au XX^{ème} siècle

Point fort :

La Nouvelle-Calédonie et la Seconde Guerre mondiale : les engagés volontaires néo-calédoniens et la guerre du Pacifique, la présence des forces alliées en Nouvelle-Calédonie.

Dates à retenir :

1939 – 1945 : Seconde Guerre mondiale

1942 – 1946 : présence des forces alliées en Nouvelle-Calédonie (Australiens, Néo-Zélandais, Américains).

• Au collège (classe de 3^{ème})

1. 1914-1945 : Guerres, démocratie, totalitarisme, fait colonial (17 à 22 heures)

4. La Seconde Guerre mondiale (6 à 7 heures).

Les phases militaires de la guerre sont analysées à partir de cartes.

Une carte de l'Europe sous la domination nazie conduit à montrer les formes de l'occupation. On insiste sur la politique d'extermination des Juifs et des Tziganes. L'exemple français permet de définir collaboration et résistance (analyse du régime de Vichy, rôle de la France Libre et de la Résistance).

La Nouvelle-Calédonie dans la France Libre.

On expose les raisons qui poussent la Nouvelle-Calédonie à se rallier à la France Libre et sans entrer dans une chronologie détaillée, on montre les effets du Ralliement du 19 septembre 1940 en prenant comme exemple l'engagement des volontaires calédoniens du Bataillon du Pacifique et leur participation aux combats de la Seconde Guerre mondiale.

La Nouvelle-Calédonie dans la Guerre du Pacifique : la Guerre du Pacifique est étudiée dans ses grandes lignes à partir de carte(s) mettant en évidence l'expansion japonaise et son reflux. Elle

amène à l'étude de la Nouvelle-Calédonie (base stratégique alliée) et des effets de la présence américaine.

Le bilan de la Seconde Guerre mondiale.

Le bilan de la guerre conduit enfin à expliquer les conséquences politiques, matérielles et morales et à expliquer la naissance de l'ONU.

• Au lycée (classe de 1^{ère})

- classe de 1^{ère} ES et L

IV – Guerres, démocraties et totalitarismes (1914-1945) (25 heures)

4. La Seconde Guerre mondiale

- Les grandes phases : l'analyse des grandes phases, fondée sur des cartes, se limite à l'essentiel. Elle met en évidence l'extension géographique et le caractère global du conflit.

- La politique nazie d'extermination : on centre sur l'univers concentrationnaire et l'extermination systématique des Juifs et des Tziganes.

- La France dans la Seconde Guerre mondiale : on centre sur la dialectique collaboration / résistance.

- La Nouvelle-Calédonie dans la Seconde Guerre mondiale : on insiste sur la problématique du Ralliement, sur le rôle et sur l'impact de la présence américaine, sur le sens à donner à l'engagement du Bataillon du Pacifique. On peut traiter cette question sous forme d'étude de cas.

- classe de 1^{ère} S

III – Les totalitarismes et la guerre (12 heures)

2. La Seconde Guerre mondiale

L'analyse des caractères généraux du conflit permet de mettre en évidence son extension géographique et son caractère global.

On étudie ensuite :

- la politique nazie d'extermination, qui s'étend à l'Europe occupée et la marque profondément ;

- la place de l'empire colonial français dans la guerre ;

- la problématique du Ralliement et les transformations de la vie intérieure en Nouvelle-Calédonie, du fait de la présence américaine.

- classe de 1^{ère} STG

I – La construction de la République (10 – 12 heures)

B – Débats et combats autour de la question coloniale (un sujet d'étude au choix)

Les débats autour du fait colonial sont essentiels sur cette période durant laquelle la Nouvelle-Calédonie fait partie de l'empire colonial français.

- L'année 1940 en Nouvelle-Calédonie : le choix du ralliement.

L'armistice place la Nouvelle-Calédonie devant le choix entre collaboration et résistance, c'est-à-dire entre l'obéissance à Vichy et le ralliement à de Gaulle, et met en jeu la conscience de l'appartenance à l'ensemble français.

II – Guerres et paix (1914-1946) (8 – 10 heures)

A – Les grands affrontements : les totalitarismes contre les démocraties, les génocides, les bouleversements territoriaux liés aux deux guerres mondiales.

On présente les événements militaires des deux guerres essentiellement à l'aide de cartes, et en mettant l'accent sur l'engagement de la Nouvelle-Calédonie et de l'empire colonial.

- classe de 1^{re} ST2S

I – La République (7h30)

B – Sujet d'étude au choix :

- L'année 1940 en Nouvelle-Calédonie : le choix du ralliement.

L'armistice place la Nouvelle-Calédonie devant le choix entre collaboration et résistance, c'est-à-dire entre l'obéissance à Vichy et le ralliement à de Gaulle, et met en jeu la conscience de l'appartenance à l'ensemble français.

ENSEIGNER LA NOUVELLE-CALÉDONIE DANS LA SECONDE GUERRE MONDIALE AUTREMENT

• Les dispositifs scolaires autour du patrimoine

Pour travailler sur le patrimoine, les enseignants peuvent utiliser deux dispositifs basés sur la démarche de projet et une approche sensible qui favorise l'acquisition des connaissances, des compétences, des valeurs et attitudes nécessaires à l'élève pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen :

- les classes à PAC

- les classes Patrimoine

Les classes à Projet Artistique et Culturel (PAC)

Ce dispositif est ouvert aux différents domaines artistiques et culturels (histoire des arts, littérature, paysages, musique, danse, théâtre, arts visuels, architecture, patrimoine matériel et immatériel, culture scientifique et technique...).

Les classes à PAC concernent tous les élèves d'un groupe-classe, de façon obligatoire ; elles s'inscrivent dans les horaires et les programmes, et reposent sur une équipe pluridisciplinaire. Elles sont inscrites dans le projet d'école ou dans le projet d'établissement. Elles se déroulent tout au long de l'année avec le concours d'artistes et de professionnels des arts et de la culture.

La classe à PAC est construite sur des principes d'action :

- établir des passerelles entre un domaine artistique et d'autres domaines de connaissance (pluridisciplinarité) ;

- associer des enseignants et des professionnels d'un art (artistes, gens de métier) ou d'un domaine culturel (conservateurs, chercheurs, etc...), dans une approche commune ;

- favoriser la rencontre avec les œuvres et les établissements culturels ;

- se centrer sur une (des) production (s) artistique (s) ou culturelle (s), donnant lieu, le plus fréquemment possible, à présentation aux différents publics.

Texte de référence : Circulaire n° 104 parue au BO N°24 du 14 juin 2001, Ministère de l'Éducation nationale / Ministère de la Culture et de la Communication

Les classes Patrimoine

Les classes Patrimoine émanent du dispositif des classes à PAC, mais sont plus particulièrement axées sur la valorisation du Patrimoine. Il s'agit d'élaborer un projet éducatif autour d'un site. Elles peuvent se dérouler pendant une durée de cinq jours minimum donnant lieu à la pratique d'ateliers ou d'activités spécifiques, offrant à l'élève une expérience de vie en commun. Le projet est à l'initiative de l'enseignant qu'il établit conjointement avec une structure culturelle ou une association ayant l'aval des institutions. Une heure supplémentaire est inscrite à l'emploi du temps des élèves et à celui de l'enseignant animateur du projet.

Elles reposent sur les mêmes principes d'action que les classes à PAC.

Textes de référence :

- Classes culturelles dans le 1er degré : les classes du patrimoine - Circulaire n° 88-063 du 10 mars 1988

- Classes du patrimoine dans le 2nd degré - Circulaire n° 88-083 du 1er avril 1988

En Nouvelle-Calédonie, jusqu'au transfert de l'enseignement secondaire prévu en 2012, ces dispositifs sont animés par la Direction de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie (DENC) pour l'enseignement primaire public et le Vice-Rectorat de Nouvelle-Calédonie pour l'enseignement primaire privé et le second degré (Délégation à l'éducation artistique et culturelle – DAAC).

Ces dispositifs sont également validés et aidés par les partenaires institutionnels (Mission aux Affaires culturelles de l'État et provinces de la Nouvelle-Calédonie).

Par ailleurs, en lycée, les enseignants peuvent conduire des projets autour du patrimoine dans le cadre des TPE et des PPCP.

• Les sites à visiter

- Nouméa : plusieurs quartiers de la ville portent encore les traces de la présence américaine ainsi que les noms : Receiving, Motor Pool,
- Bourail : cimetière néo-zélandais, ...
- La Foa - Ouatom et Pouembout - Plaine des Gaïacs : sites d'aérodromes

• Les musées et les ressources éducatives

- Musée de la ville de Nouméa : exposition sur la Seconde Guerre mondiale et livrets pédagogiques. Le Musée de la ville de Nouméa dispose d'une cellule d'animation pédagogique avec un enseignant-ressource du vice-rectorat.
- Musée de l'histoire maritime (Nouméa). Ce Musée dispose d'une cellule d'animation pédagogique avec un enseignant-ressource du vice-rectorat.
- Musée de Bourail : espace consacré à la Seconde Guerre mondiale et à la présence néo-zélandaise à Bourail.
- Projet de l'Historial de Ouatom, commune de La Foa.

• Le Service des Archives de la Nouvelle-Calédonie : plusieurs albums photographiques sont consultables sur la période dont :

- Album Bernadette Hagen 2 Num 1
- Album Elmer J. Williams 1 Num 12
- Album ANZAC 1 Num 20
- Fonds Jean Tran Ap, 1 Num 29

Le Service des Archives de la Nouvelle-Calédonie dispose d'une cellule d'animation pédagogique avec un enseignant-ressource du vice-rectorat.

• Les associations

- Passé de Bourail
- Les Amis des Américains
- Cercle du Musée de la ville de Nouméa
- Témoignage d'un passé
- Le Jeep Army club
- Amicale japonaise
- ...

DES TRACES HISTORIQUES ET PATRIMONIALES À VALORISER

La mobilisation en 1939

Document 1. Arrêté proclamant la mobilisation le 2 septembre 1939

Nous, Gouverneur de la Nouvelle-Calédonie et dépendances Commissaire Général de la République Française dans le Pacifique ;

Vu le décret du 12 décembre 1874 sur le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et Dépendances ;

Vu l'article 48 de la loi de recrutement du 31 mars 1928 ;

Sur la proposition du Commandant Supérieur des Troupes ;

ARRETONS :

Article 1^{er}. – La mobilisation est ordonnée dans toute l'étendue du territoire de la Nouvelle-Calédonie et Dépendances, des Nouvelles-Hébrides et des Wallis.

Article 2. – Le premier jour de la Mobilisation est le 2 septembre à 9 heures.

Article 3. – Sont mobilisés :

1°/ Les Officiers de Réserve de toutes armes résidant en Nouvelle-Calédonie et Dépendances, mis à disposition du Commandant Supérieur des Troupes du groupe du Pacifique et qui seront convoqués par l'autorité militaire ;

2°/ Les Sous-Officiers, Caporaux et Soldats réservistes de toutes armes résidant en Nouvelle-Calédonie et Dépendances des classes 1936 – 1935 – 1934 – 1933 – 1932 – 1931 ;

3°/ Les Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et Soldats réservistes en séjour en Nouvelle-Calédonie et Dépendances affectés à un corps de la Métropole ou d'une autre colonie.

Article 4. – Sont maintenus jusqu'à nouvel ordre dans leurs foyers, les réservistes des classes autres que celles spécifiées à l'article 3. paragr. second, les Officiers de réserve qui n'ont pas reçu de convocation particulière, les réservistes classés dans l'affectation spéciale.

Article 5. – Les réservistes mobilisés résidant à Nouméa, Pont-des-Français et dans les circonscriptions du Mont-Dore et de Plum rejoindront individuellement la Caserne Gally-Passebosq par leurs propres moyens le premier jour de la mobilisation.

Ceux en résidence à l'Intérieur de l'Île devront se présenter sans délai au poste de Gendarmerie le plus voisin pour être dirigés en détachement sur Nouméa (Caserne) par les soins du Chef de Poste de Gendarmerie.

Article 6. – Aux Nouvelles-Hébrides, aux Loyalty et aux îles Wallis les Résidents de France dirigeront sur Nouméa par le premier bateau les Réservistes appartenant aux classes indiquées à l'article 3 et qui sont rappelés à l'activité.

Article 7. — Le Secrétaire Général, le Commandant Supérieur, les Résidents de France aux Nouvelles-Hébrides, aux Loyalty et aux Wallis, le Maire de la Ville de Nouméa, les Présidents des Commissions Municipales, les Chefs de Poste de Gendarmerie sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié, diffusé, affiché partout où besoin sera et inséré au Journal Officiel de la Colonie.

Nouméa le 2 septembre 1939

R. BARTHES

Par le Gouverneur :

Le Commandant Supérieur des Troupes,
DENIS

Document 2. Un groupe de mobilisés à Nouméa, 1939



Source : collection Page

Questions

Documents 1 et 2

1. Présentez ces deux documents. Vous ferez des recherches concernant les auteurs du document 1.

Document 1

2. Recherchez pourquoi la mobilisation est décrétée le 2 septembre 1939.

3. Qui sont les hommes mobilisés par cet arrêté ?

4. Quel est le lieu de ralliement des mobilisés ?

Document 2

5. Décrivez l'équipement des mobilisés.

6. D'après vous, quelles activités doivent faire les mobilisés ?

La préparation au ralliement à la France Libre

Document 3. Appel du général de Gaulle aux territoires de l'empire français, le 22 juin 1940

Le gouvernement français, après avoir demandé l'armistice, connaît maintenant les conditions dictées par l'ennemi.

Il résulte de ces conditions que les forces françaises de terre, de mer et de l'air seraient entièrement démobilisées, que nos armes seraient livrées, que le territoire français serait occupé et que le Gouvernement français tomberait sous la dépendance de l'Allemagne et de l'Italie.

On peut donc dire que cet armistice serait, non seulement une capitulation, mais encore un asservissement.

Or, beaucoup de Français n'acceptent pas la capitulation ni la servitude, pour des raisons qui s'appellent l'honneur, le bon sens, l'intérêt supérieur de la Patrie.

Je dis l'honneur ! Car la France s'est engagée à ne déposer les armes que d'accord avec les Alliés. Tant que ses Alliés continuent la guerre, son gouvernement n'a pas le droit de se rendre à l'ennemi. Le Gouvernement polonais, le Gouvernement norvégien, le Gouvernement belge, le Gouvernement hollandais, le Gouvernement luxembourgeois, quoique chassés de leur territoire, ont compris ainsi leur devoir.

Je dis le bon sens ! Car il est absurde de considérer la lutte comme perdue. Oui, nous avons subi une grande défaite. Un système militaire mauvais, les fautes commises dans la conduite des opérations, l'esprit d'abandon du Gouvernement pendant ces derniers combats, nous ont fait perdre la bataille de France. Mais il nous reste un vaste Empire, une flotte intacte, beaucoup d'or. Il nous reste des alliés, dont les ressources sont immenses et qui dominent les mers. Il nous reste les gigantesques possibilités de l'industrie américaine. Les mêmes conditions de la guerre qui nous ont fait battre par 5 000 avions et 6 000 chars peuvent donner, demain, la victoire par 20 000 chars et 20 000 avions.

Je dis l'intérêt supérieur de la Patrie ! Car cette guerre n'est pas une guerre franco-allemande qu'une bataille puisse décider. Cette guerre est une guerre mondiale. Nul ne peut prévoir si les peuples qui sont neutres aujourd'hui le resteront demain, ni si les alliés de l'Allemagne resteront toujours ses alliés. Si les forces de la liberté triomphaient finalement de celles de la servitude, quel serait le destin d'une France qui se serait soumise à l'ennemi ?

L'honneur, le bon sens, l'intérêt de la Patrie, commandent à tous les Français libres de continuer le combat, là où ils seront et comme ils pourront.

Il est, par conséquent, nécessaire de grouper partout où cela se peut une force française aussi grande que possible. Tout ce qui peut être réuni, en fait d'éléments militaires français et de capacités françaises de production d'armement, doit être organisé partout où il y en a.

Moi, Général de Gaulle, j'entreprends ici, en Angleterre, cette tâche nationale.
J'invite tous les militaires français des armées de terre, de mer et de l'air, j'invite les ingénieurs et les ouvriers français spécialistes de l'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui pourraient y parvenir, à se réunir à moi.
J'invite les chefs et les soldats, les marins, les aviateurs des forces françaises de terre, de mer, de l'air, où qu'ils se trouvent actuellement, à se mettre en rapport avec moi.
J'invite tous les Français qui veulent rester libres à m'écouter et à me suivre.
Vive la France libre dans l'honneur et dans l'indépendance !

Document 4. Extraits de la délibération du Conseil général de la Nouvelle-Calédonie adoptée en session extraordinaire, le 24 juin 1940

Considérant la situation tragique où se trouve la France ;
Considérant que la France avait décidé, en plein accord avec l'Angleterre de ne pas signer séparément ni la paix, ni une trêve ;
Considérant que le Gouvernement français a accepté un armistice avec l'Allemagne et en discute actuellement un autre avec l'Italie ;
Considérant que l'Angleterre adresse un émouvant appel aux Français et aux Colonies Françaises pour lutter contre l'Axe Rome-Berlin et défendre ainsi la liberté des peuples et des citoyens ;
Considérant que la Nouvelle-Calédonie pays français de cœur et d'esprit ne saurait admettre la reddition acceptée par le Gouvernement de Bordeaux qui aurait pour résultat de dresser les Français contre les Alliés d'hier ;
Pour ces motifs et tous autres à discuter plus tard :
Décide de continuer la lutte contre les puissances de l'Axe aux côtés de la Grande-Bretagne.
Avis de cette décision sera donné par le Président du Conseil Général au Consul de sa Majesté britannique à Nouméa en le priant d'en aviser immédiatement son gouvernement.
La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par les conseillers généraux : MM. Revercé, David, Berges, Beaumont, Paladini, Ley, Lafleur, Varin, Cane, Milliard et Mercier.

Document 5. Manifeste à la population

La Nouvelle-Calédonie, Pays de Peuplement et profondément français dans tous ses habitants et dans les sentiments de tous, entend demeurer française.
La Nouvelle-Calédonie, qui n'a jamais été appelée à nommer de Député ou de Sénateur, ne peut en aucun cas et à aucun moment être liée par les signatures de reddition d'un parlement ou d'un gouvernement quelconque.

La Nouvelle-Calédonie qui veut l'intégrité de la PATRIE FRANÇAISE veut demeurer dans l'UNION FRANÇAISE et entend aujourd'hui travailler de toutes ses forces au maintien de cette UNION.

Dans cet esprit, il est nécessaire que cette volonté de la Population française calédonienne qui résulte présentement de déclarations éparées et d'attitudes sans lien et sans engagement précis.

Soit clairement et expressément manifestée en un programme d'action et clairement et expressément confiée à une Assemblée composée de toutes les forces vives de ce pays.

Les citoyens français soussignés, pensant être en conformité de pensée avec toute la population calédonienne, revendiquent le droit de présenter ce programme d'action et de demander l'organisation de cette Assemblée.

Ils le proposent sur les bases suivantes qui ne sont pas limitatives et pourront être amendées par l'Assemblée :

Les Français Calédoniens tous unis dans le même sentiment de Patriotisme et dans celui de l'Ordre ;
Soucieux de servir la cause de la Patrie Française menacée ;

Soucieux des destinées de la Nouvelle-Calédonie ;

Confiants dans le Conseil Général et dans les Assemblées élues de la Nouvelle-Calédonie, mais dans le cadre strict de leurs attributions ;

Confiants dans les autorités civiles et militaires, mais à leur place et s'appuyant, comme ils l'ont déclaré maintes fois, sur la volonté calédonienne de se regrouper tout entière sur le programme d'action suivant :

- 1° - Solidariser notre cause avec tous ceux qui sont décidés à défendre jusqu'au bout la cause française.
- 2° - Solidariser notre cause avec nos Alliés et servir là où la présence d'hommes est la plus nécessaire.
- 3° - Offrir à la défense de la cause française et à l'Angleterre s'il y a lieu, toutes les ressources actives de ce pays.

À cet effet et essentiellement :

Créer l'Assemblée Représentative de toute la population française calédonienne sans exception.

Cette Assemblée se composera d'une Délégation de tous les Conseils et Assemblées élus ; d'une Délégation des Groupements Corporatifs et Professionnels, Anciens Combattants, Fédérations, Syndicats, etc. Cette Assemblée devra être réunie d'urgence avec les Délégations indiquées par les Autorités Civiles sauf à l'élargir sur toute demande justifiée de Groupements non encore représentés.

Cette Assemblée sera plénière par la réunion de tous ses membres.

Elle se divisera :

(a) En un Comité-Directeur représentant ladite Assemblée, hors ses séances ;

(b) En commissions diverses pour l'étude et la préparation des décisions à prendre :

Cette Assemblée aura pour rôle de :

- A. - Représenter réellement la volonté de la population calédonienne ;
- B. - Fixer nos décisions face aux problèmes extérieurs et nos rapports avec les différents Gouvernements ou Comité Français.

C. - Prendre seule ou partager, s'il y a lieu avec les Autorités civiles et militaires, les responsabilités résultant des présentes décisions.

D. - Et notamment pour buts :

(a) Enrôler les hommes français ou en guerre avec nos ennemis, aptes à servir. Enrôler les recrues indigènes. Les préparer militairement. À ce sujet, point d'affecté spécial, Égalité dans le Devoir ;

(b) Informer la population comme elle en a le droit ;

(c) Statuer sur les travaux en cours ;

(d) Organiser le pays dans son économie et dans son ravitaillement.

Faire appel pour cette organisation, au concours le plus large des femmes.

En un mot, comme l'a dit Clemenceau en 1918 (année magnifique victorieuse de la France) faire la guerre en y apportant la volonté sans détour de la gagner.

Nouméa, le 26 juin 1940.

Questions

Documents 3, 4 et 5

1. Présentez les trois documents.

2. Pourquoi et comment les Néo-Calédoniens sont-ils incités à entrer en résistance ?

Document 3

3. Pourquoi le général de Gaulle refuse-t-il l'armistice demandé puis signé par le maréchal Pétain ?

4. Comment explique-t-il la défaite rapide de la France en mai-juin 1940 ?

Document 4

5. Quelles sont les forces et les alliances qui s'affrontent pendant le conflit ?

Document 5

6. Quels sont les arguments qui fondent le « Manifeste à la population » en Nouvelle-Calédonie ?

La Journée du 19 septembre 1940

Document 6. Défilé des Broussards dans les rues de Nouméa le 19 septembre 1940



Source : collection Viale

Document 7. La journée du 19 septembre vue par André Bayardelle (secrétaire général de la colonie jusqu'en janvier 1941)

19 septembre

De très bonne heure, les rues de la ville sont pleines d'une foule qui va et vient, sans but précis. Des groupes circulent en camion ou en défilés portant des drapeaux à Croix de Lorraine. Un énorme attroupement se forme sur la place de l'Hôtel de Ville. On attend l'arrivée des « broussards » arrêtés sur la route par le barrage au 4^{ème} kilomètre (cimetière).

Les maisons de commerce sur la pression des événements ont fermé. Au large, dit-on, deux navires s'aperçoivent dont on ignore au juste la nationalité et la nature.

8 heures 15

Je me rends à un appel du Gouverneur. Je trouve un homme surexcité, d'une pâleur extrême [...]. Le Lieutenant-Colonel Denis m'apprend qu'un navire anglais croise au large peut-être sont-ils deux. [...]

Il est 10 heures 30. J'apprends que M. Sautot est effectivement sur un navire norvégien le *Norden* qui croise au large accompagné du croiseur australien *Adelaide* lequel à ce moment se présente devant la passe. [...]

11 heures

Coup de téléphone du Gouverneur qui m'avise qu'il a décidé de « céder à la force » et qu'il envoie le Capitaine Michel à bord du croiseur pour accueillir M. Sautot et le conduire au Gouvernement.

12 heures 30

M. Sautot débarque et, accompagné d'une foule enthousiaste, se rend au Gouvernement où l'attend le colonel Denis.

Je n'assiste pas à l'entrevue mais par la suite M. Sautot m'a dit que la rencontre avait été brève et dépourvue d'aménité. Le colonel Denis en présence des chefs du mouvement avait abandonné ses fonctions de gouverneur.

[...]

17 heures 30

M. Sautot réunit dans la salle du Conseil privé les chefs d'Administration et de service et leur expose qu'appelé par la population et désigné par le Chef des Français Libres il prend le Gouvernement de la Colonie.

Le rapport Bayardelle, Bulletin de la Société d'Études historiques de la Nouvelle-Calédonie n°20, 1974

Document 8. Proclamation d'Henri Sautot le 19 septembre 1940

Calédoniens,

Je suis venu vers vous envoyé par le Général de Gaulle avec pleins pouvoirs afin de vous aider à réaliser sans tarder le ralliement de la Nouvelle-Calédonie à la France Libre selon le vœu presque unanime de la population de Nouméa et de l'intérieur de l'île.

Vous avez compris, en effet, que le vrai patriotisme et que la discipline ne consistent pas, comme une certaine propagande a tenté de vous le faire croire, à rester l'arme aux pieds en attendant de la bonne volonté d'Hitler la libération de notre Patrie. Le vrai patriotisme et la discipline veulent au contraire que les Français qui jouissent encore de leur liberté et de leur indépendance se groupent aux côtés de nos amis britanniques pour assurer la Victoire de la Liberté.

La France métropolitaine de 40 millions d'habitants a été vaincue, c'est entendu, mais son Empire colonial de soixante millions d'âmes est intact avec toutes ses forces économiques et militaires. C'est lui, cet Empire, qui doit sauver la Patrie momentanément écrasée sous la botte allemande ; assommé

lui-même par la défaite, pour nous encore inexpliquée, de la France métropolitaine, cet Empire se réveille, se relève, veut réagir et se battre.

La Nouvelle-Calédonie était jusqu'à ce jour le seul des territoires coloniaux du Pacifique dont les dirigeants, étouffant le vœu de la population, n'avaient pas encore rallié la cause sacrée du Grand Patriote Français, le Général de Gaulle, qui s'est fait l'animateur de la résistance française et qui apparaît d'ores et déjà comme le futur Libérateur de la Patrie.

Calédoniens, du fait de votre jonction aux Nouvelles-Hébrides, la première ralliée de toutes les administrations coloniales françaises, à Tahiti où vient d'être fait le geste libérateur, toutes les terres du Pacifique, où flottent nos trois couleurs formeront ainsi un bastion unique où viendront se briser toutes les tentatives de l'ennemi.

Calédoniens, exigez que vos fils prennent place dans les armées du Général de Gaulle et qu'ils soient présents le Jour de la Victoire Libératrice.

Vive la France,

Vive l'Angleterre,

Vive la Nouvelle-Calédonie Libre.

Henri Sautot, Premier Gouverneur de la France Libre en Nouvelle-Calédonie.

Henri Sautot, *Grandeur et décadence du Gaullisme dans le Pacifique*,

F. W. Cheshire, Melbourne et Londres, 1949.

Questions

Document 6.

1. Décrivez la scène en repérant le symbole de la France Libre.

Documents 7 et 8.

2. Qui est Henri Sautot ? Rédigez une courte biographie de ce personnage. Quel rôle tient-il dans le ralliement de la Nouvelle-Calédonie à la France Libre ?

Documents 6, 7 et 8.

3. Pourquoi peut-on qualifier le 19 septembre 1940 de « journée historique » pour la Nouvelle-Calédonie ?

L'engagement des Néo-Calédoniens dans le conflit : le bataillon du Pacifique

Document 9. Discours du gouverneur Sautot, le 3 mai 1941.

« Volontaires du Pacifique ! Le jour est venu que, depuis des mois, vous appelez de tous vos vœux et pourtant vous allez quitter tout ce qui faisait pour vous le charme de la vie, vos femmes, vos mères, vos fiancées, vos enfants et votre chère terre calédonienne où il faisait si bon vivre. Vous allez quitter toutes ces douceurs pour entrer dans la fournaise des batailles gigantesques menées contre l'ennemi héréditaire, le Boche abhorré.

Quel est donc le puissant mobile qui vous a poussés à ce geste héroïque ? Ne pouviez-vous, comme tant d'autres, attendre passivement l'issue de la lutte qui ensanglante le monde ? Ne pouviez-vous attendre mollement du sacrifice de la Grande-Bretagne la solution définitive du conflit qui mettrait à terre les puissances de l'Axe, assurant ainsi du même coup la libération de votre Patrie ?

Ce honteux calcul, heureusement pour l'honneur de notre race, n'a jamais effleuré vos esprits. Vous avez senti la douleur profonde que nous a apportée la défaite. Vous avez repoussé dans vos cœurs de patriotes la honteuse capitulation de juin 1940. Vous avez pesé tout le déshonneur que jetait sur notre nom de Français le reniement à la parole donnée et vous n'avez pas hésité à prendre, dès ce moment, l'engagement solennel de vous jeter vous aussi dans la lutte aux côtés de nos grands Alliés pour, suivant la belle expression de notre grand chef le général de Gaulle, « ramasser les tronçons du glaive et faire que la France ne soit pas absente le jour de la victoire libératrice. »

Volontaires calédoniens, volontaires néo-hébridais, volontaires tahitiens, soyez-en remerciés au nom de la France qui, grâce à votre héroïsme, renaîtra de son martyr et recouvrera son indépendance et sa grandeur.

Ainsi donc vous allez vous battre pour la plus sainte des causes et les compatriotes que vous allez quitter, tous ceux qui vous chérissent et qui sont fiers de vous, en tête celui qui a l'insigne honneur de représenter au milieu de vous le général de Gaulle, animateur de la résistance française, ont voulu vous donner avant le départ un signe de ralliement, un emblème sous les plis duquel tous vous marcherez à la bataille d'un cœur résolu, sous les plis duquel, vous allez cueillir de nouveaux lauriers et, qui sait, une nouvelle gloire, sous les plis duquel aussi, hélas certains d'entre vous tomberont peut-être pour ne plus se relever. Cet emblème, c'est ce fanion à la croix de Lorraine, ce fanion qui sera pour vous l'image de la Patrie chérie jusqu'au jour où le corps expéditionnaire français du Pacifique recevra des mains d'un grand chef le drapeau tricolore qui vous conduira à la victoire, ce fanion, brodé par de pieuses mains calédoniennes, et qui vous est offert par tous vos compatriotes.

C'est avec fierté, devant le monument qui rappelle le sacrifice de vos aînés, de vos grands anciens de 1914-1918, que je remets cet emblème à Monsieur le chef de bataillon Broche qui a l'insigne honneur de commander le premier bataillon du corps expéditionnaire du Pacifique.

En le lui remettant, c'est un dépôt sacré que je lui confie, qui reviendra un jour à Nouméa déchiré sans doute par le vent des batailles mais lourd de la gloire que vous aurez cueillie, vous qui allez partir. Volontaires du Pacifique, partez la tête haute et l'âme sereine, partez avec l'assurance que les prières de vos familles, de vos amis, de vos compatriotes, veilleront sur vous. Au jour du départ, comme vous-mêmes, vos femmes, vos mères, vos sœurs, vos fiancées, vos enfants, n'auront au cœur qu'un sentiment, celui de la fierté de vous accompagner par la pensée sur le chemin de la victoire et de la gloire.

Honneur à vous, vaillants volontaires du Pacifique ».

La France Australe, le samedi 10 mai 1941.

Document 10. Chant des volontaires maréens.

Adieu aux volontaires maréens

I

Fils de France : écoutez, la France vous appelle pour sauver la patrie sous la botte ennemie.

II

Elle appelle les Français libres ainsi que les colonies pour sauver la patrie sous la botte ennemie.

III

Jeunes gens de Maré, votre devoir pour la patrie, répondez d'une voix forte : ma vie sera pour la Mère-patrie.

IV

O ! fils qui répondez à l'appel, allez défendre la liberté, l'honneur avec un cœur vaillant.

V

Nous, Maréens, crions d'une voix forte :

Vive la France libre !

Vive le Général de Gaulle !

Vive les volontaires de Maré !

Refrain

Oh ! mes fils je vais vous sacrifier en ce jour.

Votre corps sera pour les baïonnettes et les balles ;

Votre vie pour la patrie. Oh ! mes fils.

Moniteurs : Abraham Manane et Némia Némia.

Document 11 a. La bataille de Bir Hakeim racontée par l'engagé volontaire du Bataillon du Pacifique Marcel Drémond dans son journal de marche.

4 juin 1942

6 h — Nous subissons des tirs d'artillerie. [...]

11 h 30 — Note de service à toutes les unités : « il faut tenir la position à Bir Hakeim coûte que coûte. Nous attendons l'ennemi et il ne nous aura pas » signé Koenig. [...]

18 h — Bombardement par 12 stukas¹. Après le bombardement, visite du lieutenant-colonel Broche. Il nous dit : « [...] Savez-vous que nous sommes à l'honneur de la presse mondiale. Bir Hakeim défendu par les FFL, c'est le Verdun de Libye ».

8 juin 1942

6 h — Reprise des tirs d'artillerie lourde, de plus en plus forts. [...]

9 juin 1942

7 h — L'artillerie lourde nous bombarde. [...]

21 h 30 — J'apprends la mort du lieutenant-colonel Broche et celle du capitaine de Bricourt. Nous venons de tout perdre au bataillon du Pacifique. [...]

10 juin 1942

6 h — Nos 75 ouvrent le feu. Nous avons tous la vengeance dans le cœur.

21 h — Ordre du QG de quitter la position dans la nuit. [...]

23 h 15 — Les camions se mettent en colonne et prennent la direction de la chicane sud-ouest pour sortir. [...] La bataille fait rage. [...]

11 juin 1942

6 h — Nous nous arrêtons à environ 15 km du champ de bataille. [...] Nous donnons les premiers soins aux blessés.

Jacques-Maurice Clerc, *Un Calédonien de choc, Paul Klein, j'ai choisi la tourmente et la bagarre*, Éditions Édimag, octobre 1999.

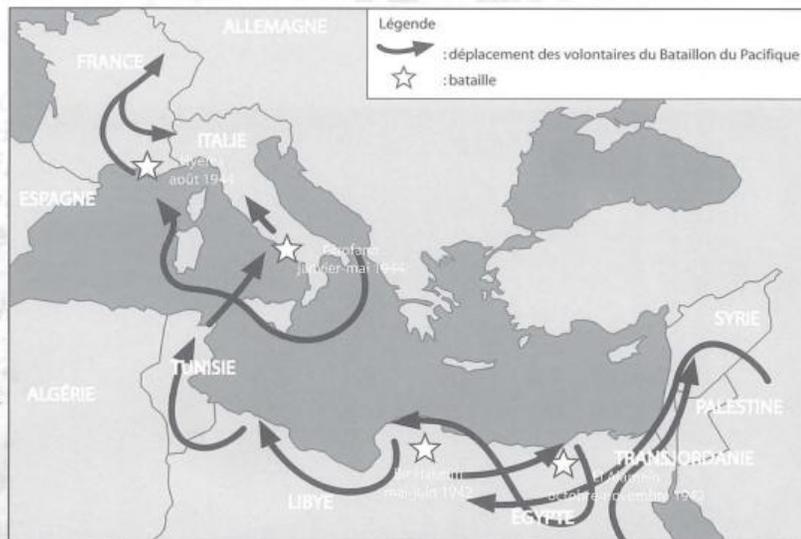
1. stuka : avion bombardier d'assaut allemand.

Document 11 b. La victoire de Bir Hakeim



Source : collection Cubadda

Document 12. Le parcours du Bataillon du Pacifique



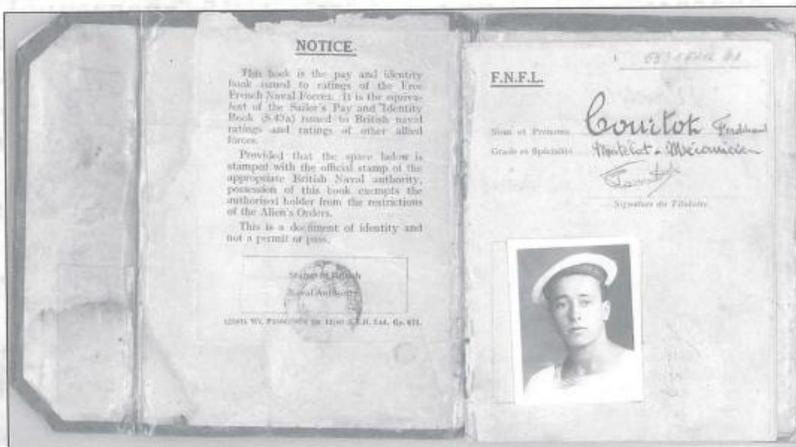
Questions

Documents 9 à 12.

1. Présentez les documents.
 2. Expliquez ce qu'est le Bataillon du Pacifique.
- ### Documents 11 a, 11 b et 12.
3. Recherchez qui sont Koenig et Broche.
 4. Racontez la bataille de Bir Hakeim, après avoir repéré le lieu sur le document 12.
 5. Expliquez la joie qui se lit sur le visage des hommes du document 11 b.
 6. À partir des documents 11a et 11b, commentez la formule suivante du général de Gaulle : « *Quand à Bir Hakeim, un rayon de sa gloire est venu caresser le front sanglant de ses soldats, le monde a reconnu la France. ... Pour le monde entier, le canon de Bir Hakeim annonce le début du redressement de la Patrie.* »
- ### Document 12.
7. Citez les grandes batailles auxquelles a participé le Bataillon du Pacifique.

L'engagement des Néo-Calédoniens dans le conflit : les marins FNFL (forces françaises de la France Libre) et les parachutistes du SAS (*Special Air Service*)

Document 13. Le livret d'un marin FNFL



20

ÉTAT CIVIL.		PASS.
Nom	Courtot	English Authorities are kindly requested to let the bearer of this booklet circulate freely.
Prénoms	Bernard Raoul	
Diplôme	École Supérieure de la Mer de Koumlea	
Dernier domicile	Koumlea	
Né le	14 Août 1921	
à	Koumlea (Nouvelle Calédonie)	
Fils de	M. Victor	
et de	Mme Helvia Roger	
Marié à		
Le		
Nombre et date de naissance des enfants		
SIGNALEMENT		Grades Successifs.
Cheveux	bruns	Nez droit
Yeux	marron	Taille 1m 80
Front	ordinaire	Signes particuliers
Visage	ovale	
		Date d'engagement à la Légion 1 ^{er} Décembre 1940
		Modalité de contrat
		Matalet, mécanicien de 5/8/41
		Quartier marine du 16/6/45

Source : collection Courtot

Questions

Document 13.

1. Présentez le document.
2. Quand s'engage ce marin FNFL ? Quel âge a-t-il ?

Document 14 a. L'entraînement et les actions d'un parachutiste SAS

J'ai suivi le cours d'élève officier à Damas, de janvier à mai 1942, [...] j'ai rencontré le commandant Bergé qui se trouvait là pour sélectionner le personnel destiné à former le *French Squadron du SAS, Special Air service*. [...]

Nous avons fait notre apprentissage à Kabret, en Égypte, au bord du canal de Suez, à hauteur du Lac Amer, au sud d'Ismaïlia : entraînement parachutiste assez dur, navigation aux instruments, compas solaire, théodolite, *self defense*, explosifs, *close-combat*, mécanique, radio, secourisme, connaissance des matériels et de l'équipement ennemi. [...]

On nous larguait parfois très loin de l'objectif. Il fallait alors faire près d'une quinzaine de kilomètres avec tout le barda. On arrivait et on posait nos bombes, des petites bombes incendiaires sous ou sur les ailes d'avions et on repartait. Nous étions récupérés par le LRDG qui nous ramenait à la base. C'était des opérations de sabotage uniquement.

21

Nous étions transportés et largués par une patrouille de LRDG à bonne distance de l'objectif. On arrivait la nuit après avoir observé à la jumelle pendant un ou deux jours les abords de l'objectif et le dispositif ennemi de surveillance. [...]

L'objectif assigné au SAS était de détruire le plus possible des avions qui mitraillaient les convois alliés ravitaillant la garnison britannique de la base de Malte, la clef de la Méditerranée.

Jacques-Maurice Cler, *Un Calédonien de choc, Paul Klein, j'ai choisi la tourmente et la bagarre*, Éditions Édimag, octobre 1999.

1. Théodolite : instrument de topographie servant à mesurer les angles horizontaux et verticaux

2. LRDG : Long Range Desert Group, groupe du désert à long rayon d'action.

Document 14 b. L'insigne des SAS (*Special Air Service*)



Source : collection Harbulot

Questions

Documents 14 a et 14 b.

1. Présentez les deux documents.
2. En quoi consiste l'entraînement des parachutistes du SAS ?
3. Quels sont les objectifs visés par les parachutistes du SAS ?
4. Décrivez leur insigne.

La milice civile de la France libre

Document 15. La première réunion de la milice civile

Dimanche matin, première réunion de la Milice Civile pour les Miliciens de Nouméa.

350 hommes de tous âges et de toutes conditions, se sont réunis pour offrir d'aider l'armée régulière dans la défense de la Colonie et de son Chef-lieu. Beaucoup d'anciens combattants sont parmi eux. Sans arme, sans uniforme pour la première réunion (...)

Sous le commandement du Capitaine G. Dubois, deux compagnies avaient été formées, commandées par les aspirants de Milice, J. Desmazures et E. Solier. (...)

Puis le Capitaine Dubois s'adresse à ses hommes, prononce d'une voix forte, vibrante d'ardeur et de profonde conviction, l'allocution suivante :

Amiral, M. Le gouverneur, sous-officiers, caporaux et soldats de la Milice Civile,

La Nouvelle-Calédonie court le risque d'être attaquée à l'improviste comme le sont actuellement d'autres îles du Pacifique.

Volontaires de la Milice Civile, nous avons décidé - d'un commun accord - de ne pas laisser l'ennemi s'installer chez nous.

Nous avons décidé - d'un geste d'homme libre - d'apporter à l'armée, chargée de la défense de ce pays, notre concours le plus complet, notre dévouement le plus absolu, notre courage, notre foi.

« Mourir oui, capituler jamais ». (...)

Sous-officiers, caporaux et soldats, que tous et chacun demeurent constamment fidèles à notre devise :

HONNEUR ET PATRIE

« Nous avons un cœur et non pas une âme de vaincus. »

La France australe, mercredi 24 décembre 1941

Document 16. L'entraînement des miliciens



Source : collection MDVN

Questions

Documents 15 et 16.

1. Pourquoi a-t-elle été créée une milice civile de la France Libre ?
2. Expliquez la phrase en gras dans le document 15.
3. Quels exercices d'entraînement peuvent faire les miliciens ?

Document 19. Une conséquence de l'attaque japonaise sur Pearl Harbor en Nouvelle-Calédonie : l'internement des Japonais et les séquestres sur leurs biens.

Document 19 a. Convoi de Japonais pour l'Australie après leur arrestation en Nouvelle-Calédonie



Le 8 décembre 1941, le général de Gaulle annonce que la France Libre est en guerre contre le Japon. En Nouvelle-Calédonie, un décret du gouverneur Sautot prévoit que « *tous les ressortissants japonais en résidence dans la colonie seront appréhendés et placés dans des camps de concentration. Tous les avoirs japonais seront bloqués* ». Le transfert des Japonais vers des

camps en Australie est organisé en quatre convois entre décembre 1941 et mai 1942. Cette photographie a été prise à bord du *Cap des Palmes* qui effectue, le 19 janvier 1942, le deuxième convoi.

Source : collection Atneave

Document 19 b. Les séquestres japonaises (*La France australe*, 1942)

Vente aux enchères publiques

On vendra demain Mardi 27 Octobre à 14 heures, en la cour des "Trois Poteaux" N° 50, rue Sébastopol :

liquidation de séquestre : carillon, bijoux, matériel de pâtisserie : plateaux, moules, gauffriers, percolateur à café, vaisselle, cocottes, fourneaux N° 8 et pétrole 2 lampes, vitrine, tables, meubles divers, une glacière, voiture à bras bon état et quantité d'articles divers.

Au comptant honoraires 6 o/o
frais et débours en sus.

Le commissaire-priseur
de la Nouvelle Calédonie

Julien DESCHAMPS.

1365

Questions

Document 19 a.

1. Pourquoi les Japonais vivant en Nouvelle-Calédonie sont-ils arrêtés ?

2. Comment sont-ils envoyés en Australie ?

Document 19 b.

3. Que fait l'administration de leurs biens ?

La Nouvelle-Calédonie, base des Alliés dans le Pacifique

• La surveillance de la colonie par les Australiens

Document 20. Les Australiens assurant la surveillance de Nouméa depuis le Ouen Toro en 1941



Source : collection Atneave

Questions

Document 20.

1. Recherchez la date d'arrivée des premiers soldats australiens en Nouvelle-Calédonie.

2. Quelle mission leur est confiée dans la colonie ?

• L'arrivée des Américains

Document 21. Le 12 mars 1942, à Nouméa

J'avais l'impression de rêver. Cela se déroulait comme dans un film. Une émotion intense se dégageait de ce spectacle. La flotille locale, une dizaine de caboteurs environ, se porta immédiatement à la rencontre des navires. Le premier que nous avons déchargé était une unité de 35 000 tonnes, *L'Argentina*. Il transportait un millier de soldats, prêts à toute éventualité. Sur leur visage, se peignait l'angoisse. Leur première question fut de savoir où se trouvaient les Japonais. Ils ignoraient bien

sûr que c'était une Calédonie alliée qui venait à leur rencontre, car on leur avait dit durant leur traversée qu'ils auraient à combattre les Japonais à leur arrivée. Trois jours et trois nuits de travail furent nécessaires pour débarquer les milliers de soldats, les munitions, les rations, sans compter les dizaines de milliers de caisses de bière. Les Américains s'installèrent dans différents camps situés à l'Anse-Vata, à la Vallée des Colons, à Magenta, aux Portes de fer et à Saint Louis.

Témoignage d'Auguste Mercier, membre de la milice civique.

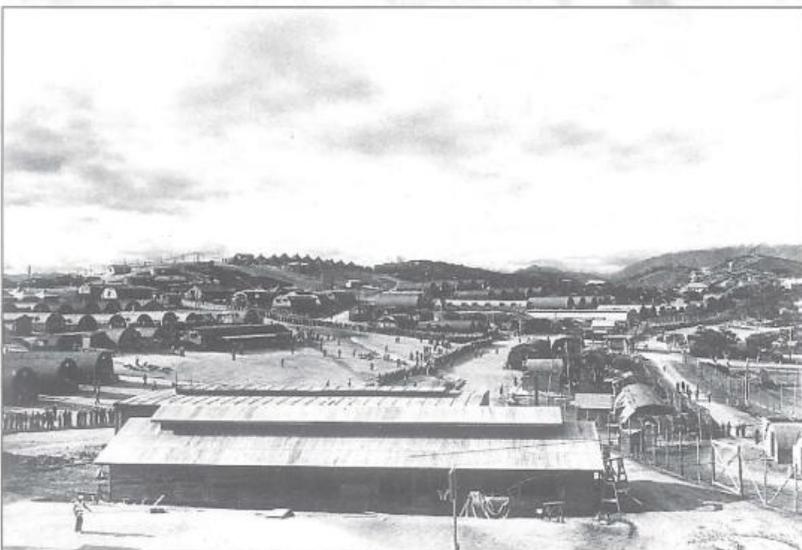
Questions

Document 21.

1. Recherchez pourquoi les Américains arrivent à Nouméa le 12 mars 1942.
2. Expliquez la première phrase du texte.
3. Montrez l'importance de l'installation américaine.

• Une base logistique : campements et terrains d'aviation

Document 22. Les installations américaines dans le quartier du Motor Pool à Nouméa



Source : album B. Hagen 2 Num 1 – 414, Service des Archives de la Nouvelle-Calédonie

Document 23. Les terrains d'aviation en Nouvelle-Calédonie

Ce terrain d'aviation [la Plaine des Gaïacs] devint bientôt l'une des principales escales sur la ligne aérienne reliant l'Amérique à l'Australie. À 165 miles (265 km) de Nouméa, sur la route principale de la côte ouest, ce terrain fut décidé par les États-Unis immédiatement après Pearl Harbor et construit en adjudication par une main d'œuvre civile française, américaine et australienne, jusqu'à l'arrivée de l'armée américaine en avril. Les civils américains, qui étaient employés par la *Hawaiian Construction Co.*, furent retardés de nombreuses semaines en raison de l'absence d'engins mécaniques.

Le *Air transport command* devait tenir une place importante sur ce terrain où je vis également atterrir les premières forteresses volantes en mars, sur le minerai de fer rouge. Cette surface provoquait d'énormes nuages de poussière, mais constituait néanmoins une piste acceptable. J'y ai lu des journaux de Brisbane et d'Auckland le jour de leur publication, car il y avait des vols quotidiens vers ces villes, de même que beaucoup plus loin vers les Fidji, Canton, Pearl Harbor. Toute une quantité de chargements prioritaires transitait aussi par ce terrain. En résumé, c'était le seul lien de l'Armée américaine avec les éléments plus au sud jusqu'à ce que soit tracée plus à l'est la route secondaire [...]. Tontouta, l'autre principal terrain calédonien, à 55 km de Nouméa, fut construit de la même manière par des ouvriers français sans expérience et des Australiens spécialisés, renforcés par les Forces Américaines. Il devint un poste important du SCAT, exploité par le Corps des Marines US. **Pendant longtemps principale base la plus proche de toutes les opérations du Pacifique sud, Tontouta s'avéra vital pour l'offensive des Salomon.**

H. E. Lewis Priday, *La guerre du Pacifique, vue de la Place des cocotiers*,
Bulletin de la Société d'Études historiques n°76, 1988.

1. SCAT : South Pacific Combat Air Transport (transport aérien de combat du Pacifique sud)

Questions

Documents 22 et 23

1. Montrez l'importance de la Nouvelle-Calédonie comme base militaire des Alliés durant la guerre du Pacifique.

Document 22

2. Décrivez l'organisation d'un campement américain à Nouméa.
3. Quel vestige des camps américains est encore visible dans la ville ?

Document 23

4. Quels sont les deux principaux terrains d'aviation utilisés en Nouvelle-Calédonie par les forces alliées ?

Situez-les sur une carte.

5. Expliquez la phrase en gras.

• Une base d'entraînement des forces armées

Document 24. L'entraînement des troupes néo-zélandaises à Bourail

Toutes les armes étaient représentées dans la plaine de Téné. [...]

Bien entendu, dès que la division est partie à Vella Lavella [îles Salomon], le système a été soumis au test de ce que vivaient les unités combattantes. L'accent avait été mis sur le combat dans la forêt tropicale et tout l'entraînement visait à obtenir un soldat agressif et adapté, prêt à prendre sa position dans n'importe quel type d'action au front. Les troupes ont d'abord été soumises à un apprentissage du maniement des armes, puis a commencé une série de marches dans le fond de la vallée de la Téné. Ces expéditions sont devenues de plus en plus difficiles jusqu'à ce que dormir à la belle étoile, creuser un abri, camoufler sa position deviennent une seconde nature. En même temps, il y avait beaucoup d'entraînement dans la chaîne montagneuse ainsi que beaucoup de maniements d'armes allant de celui du simple fusil jusqu'à celui du mortier de trois pouces.

Sonia Lacabanne en collaboration avec François Planché (traduction), *Base Wallahs, 1942-1944, L'armée néo-zélandaise en Nouvelle-Calédonie*, IRN, 2004, 184 p.

Questions

Document 24

1. Pourquoi un centre d'entraînement a-t-il été ouvert par les Néo-Zélandais à Bourail ?

• Une base médicale

Document 25 a. Nurses américaines et soldats blessés en convalescence en Nouvelle-Calédonie



Source : collection US Army

Document 25 b. Le 29^e hôpital général de Dumbéa



Source : collection US Army

Questions

Documents 25 a et 25 b

1. Montrez que la Nouvelle-Calédonie est une base médicale importante lors de la guerre du Pacifique.
2. D'après vous, où les soldats ont-ils été blessés ?

• Une base de loisirs et de repos

Document 26. Les loisirs des soldats alliés

Tout fut entrepris pour maintenir le moral [des troupes]. Au moins cinq centres de distractions furent ouverts par la Croix rouge américaine, dont le club populaire du centre de Nouméa. Il existait aussi des organisations de détente pour les hôpitaux et un grand nombre de divertissements, de variétés théâtrales, musicales ou autres furent lancées et également des aires de jeux furent aménagées sur les plages, à Ducos, à l'Anse-Vata et à d'autres endroits : elles furent particulièrement appréciées. Vers septembre 1943, il y avait en activité sur l'île 50 cinémas de campagne, jouant en plein air. [...] Des films de propagande, qui s'ajoutaient à ceux qu'avait déjà procurés le Bureau d'Information australien, furent passés à la population française dans les salles de spectacle locales. Des représentations théâtrales destinées aux soldats, telles que *Patins des Tropiques* et *Scandales des Mers du sud*, au théâtre Hickson, eurent un succès immédiat et tous ceux qui le pouvaient venaient voir les représentations. Très populaire aussi, était le groupe des concerts kiwis, la musique de l'Armée de l'Air et les cornemuses écossaises des Néo-Zélandais.

H. E. Lewis Friday, *La guerre du Pacifique, vue de la Place des cocotiers*, Bulletin de la Société d'Études historiques n°76, 1988.

Questions

Document 26

1. Pourquoi faut-il « maintenir le moral des troupes » ?
2. Quels loisirs sont proposés aux soldats alliés en Nouvelle-Calédonie ?
3. Comment la population néo-calédonienne est-elle associée à ces loisirs ?

La vie quotidienne en Nouvelle-Calédonie pendant la guerre

Document 27 a. Les travailleurs embauchés par les armées alliées



Source : album B. Hagen 2 Num 1 – 163, Service des Archives de la Nouvelle-Calédonie

Document 27 b. Témoignage d'un engagé kanak

« Pendant la guerre, Maréen, âgé de 18 ans, j'ai été envoyé par le grand chef de Maré pour travailler et aider les Américains, en 1943. Mon travail consistait comme tant d'autres à décharger le matériel américain à Doniambo (Société le Nickel).

Notre cuisinier était un Américain et mon salaire était de 1 500 francs par mois.

Dans les camps de Montravel, il y avait quatre camps (cases et tentes) : un pour les Broussards (Grande Terre), un pour les Maréens, un pour les Lifous, un pour les gens d'Ouvéa.

Mon souvenir le plus fort était que nous, les Kanak, avions une très bonne entente avec les Américains. »

Témoignage de Jean Waïa, originaire de Maré,
propos recueillis par le musée de la Ville de Nouméa en 2002.

Document 28. La Nouvelle-Calédonie à l'heure américaine

En débarquant en Nouvelle-Calédonie, comme cela m'est arrivé de le faire avec le *Pierre Loti* qui venait de Sydney, en août 1939, [...] vous auriez probablement été aussi surpris que moi : c'était une île endormie et oubliée de l'Empire colonial français dont la population locale n'était pas représentée à la Chambre des Députés. L'île semblait presque séparée du reste du monde. [...]

À la longue, le premier commandement de l'île, alors sous les ordres du Général William I. Rose, désigna son propre officier chargé des relations publiques et affaires civiles ainsi que des rapports sociaux et commerciaux avec la population française et les forces armées américaines.

Des certificats furent délivrés aux coiffeurs, aux cafés sur les trottoirs et aux restaurants donnant sur les trottoirs qui se conformèrent aux exigences sanitaires. [...]

Les Américains, très rapidement, firent le nécessaire pour fournir aux forces françaises navales et terrestres des matériels sous forme de prêt-bail, et procurer à l'administration ce dont les civils avaient besoin, y compris des denrées alimentaires. Les articles des États-Unis ont depuis ce moment-là remplacé dans une large part ceux de l'Australie dans les dépôts locaux. [...]

Les Américains encourageaient les fermiers locaux à produire et à leur vendre des légumes et du maïs, et de nos jours, le Bureau des Affaires Économiques avec l'étranger loue des tracteurs. C'est la première fois que les fermiers calédoniens ont trouvé un tel marché pour leurs produits. [...]

Le café acheté par l'armée était de l'arabica, le meilleur choix du territoire, supérieur au brésilien de choix moyen ; on en produisait environ 3 tonnes par jour, juste assez pour les troupes de l'île. Les gérants de mess n'en recevaient que pour une consommation de dix jours de sorte que les quantités livrées étaient toujours fraîches, car pour le café la fraîcheur est l'essentiel.

H. E. Lewis Friday, *La guerre du Pacifique, vue de la Place des cocotiers*,
Bulletin de la Société d'Études historiques n°76, 1988.

Questions

Documents 27 a, 27 b et 28.

1. Montrez que la présence des forces alliées en Nouvelle-Calédonie entraîne des transformations économiques et sociales.

Documents 27 a et 27 b.

2. Quelles activités sont confiées aux Kanak recrutés par les armées alliées ?

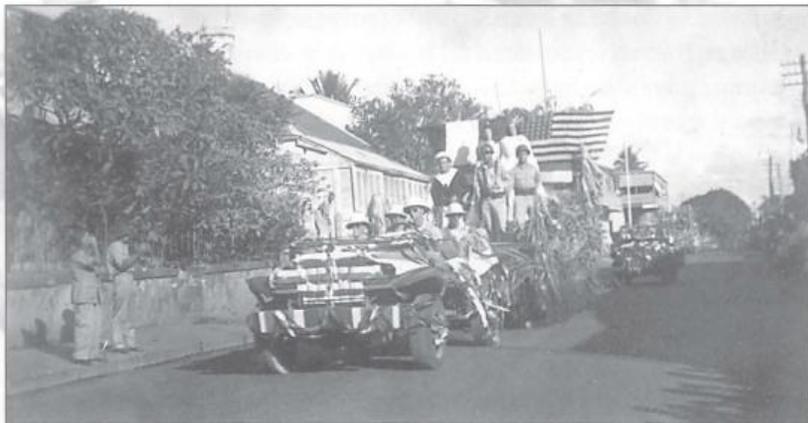
3. Où les travailleurs kanak sont-ils logés à Nouméa ?

Document 28.

4. Quels produits néo-calédoniens sont achetés par les troupes alliées ?

La célébration de la victoire et le retour des volontaires néo-calédoniens

Document 29. Le défilé de la victoire en mai 1945



Source : album Bernadette Hagen, 2 Num 1 – 452, Service des Archives de la Nouvelle-Calédonie

Document 30 a. Le retour des volontaires néo-calédoniens en 1946

14 mars 1946 : Marseille

Un miracle est arrivé, il se nomme *Sagittaire*. Cette fois nous sommes bien forcés d'y croire, en voyant nos deux pieds, solidement agrippés au pont de notre navire qui, à 12 heures, comme un grand, met le cap sur la sortie du port. [...]

21 mai 1946 : Nouméa

Nous longeons les côtes de Calédonie, comme on se retrouve ! N'est-ce pas ce cher vieux « caillou » ? Le pays par lui-même n'a pas changé et, c'est avec une intense émotion qu'on reconnaît la passe de la Havannah, l'Anse Vata, et enfin la rade de Nouméa. [...] Dès l'accostage terminé, les échelles de descente s'abattent et les enfants prodigues sont aussitôt happés par les parents ou amis, voire amis. [...] Il y a aussi sur les quais des yeux rouges qui se font aussi discrets que possible mais qui nous broient le cœur car nous savons nous, pourquoi, et, à qui appartient ces yeux en larmes : ils appartiennent aux parents, aux femmes, aux enfants, aux amis de ceux qui ne reviendront plus, de ceux qui ont donné leur vie pour que notre belle Calédonie reste à jamais Terre de France.

Roger Ludeau, *Les carnets de route d'un combattant du Bataillon du Pacifique*, Nouméa, 1946

Document 30 b. L'arrivée du *Sagittaire* à Nouméa, le 21 mai 1946



Source : collection MDVN

Questions

Document 29.

1. Comment la victoire du 8 mai 1945 est-elle célébrée à Nouméa ?
2. D'après vos connaissances, le 8 mai 1945 marque-t-il la fin de la Seconde Guerre mondiale ? Justifiez votre réponse.

Documents 30 a et 30 b.

3. Montrez que le retour des volontaires néo-calédoniens a été très long.
4. Quel accueil leur est réservé et pourquoi ?

La mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Nouvelle-Calédonie

Document 31. Le mémorial américain de la baie de la Moselle, à Nouméa

Ce monument a été inauguré, à Nouméa, en août 1992 pour rappeler le souvenir des soldats des forces alliées, et tout particulièrement américaines, qui ont combattu durant la guerre du Pacifique et qui ont établi leur quartier général en Nouvelle-Calédonie.



Source : photo Yann Postic

Document 32. Une *demi-lune* dans les rues de Nouméa



Source : collection privée

Document 33. L'exposition sur la Seconde Guerre mondiale au musée de la ville de Nouméa



Source : MDVN

Questions

Document 31.

1. Décrivez le monument.

Documents 31, 32 et 33.

2. Comment garde-t-on, en Nouvelle-Calédonie, le souvenir de la Seconde Guerre mondiale ?

Le lexique de la Nouvelle-Calédonie dans la Seconde Guerre mondiale

Alliés : pays adversaires de l'Axe (Allemagne nazie, Italie et Japon) pendant la Seconde Guerre mondiale dont le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande (dès le 3 septembre 1939), la France Libre (à partir du 18 juin 1940), l'URSS (en juin 1941), les États-Unis (après l'attaque de Pearl Harbor le 7 décembre 1941). La Nouvelle-Calédonie, colonie française du Pacifique, rejoint les Alliés en entrant en résistance auprès du général de Gaulle, le 19 septembre 1940.

Bataillon du Pacifique : bataillon placé sous le commandement de Félix Broche qui se charge de recruter, d'instruire et d'armer des engagés volontaires. Le 5 mai 1941, 605 hommes de Polynésie française, des Nouvelles-Hébrides et de Nouvelle-Calédonie quittent Nouméa, à bord du *Zelandia*, afin de s'entraîner plusieurs semaines en Australie. Le « bataillon des guitaristes », reprend ensuite la mer pour gagner le Proche-Orient puis le Nord de l'Afrique où il est incorporé à la Première Division française libre. Les volontaires du Bataillon reçoivent leur baptême du feu le 2 janvier 1942 près du Caire. Puis les affrontements avec les troupes italiennes et allemandes s'intensifient à Bir Hakeim. Après les combats éprouvants et meurtriers de Libye, le Bataillon du Pacifique fusionne avec le Bataillon d'infanterie de marine pour constituer le BIMF, le Bataillon d'infanterie de marine et du Pacifique. Suivent la bataille d'El Alamein (Égypte), la campagne de Tunisie puis d'Italie, le débarquement de Provence, la remontée du Rhône. Les engagés volontaires du Pacifique sont ensuite relevés et envoyés à Paris avant leur retour au pays. Celui-ci intervient tardivement. Ce n'est qu'en mars 1946, à bord du *Sagittaire*, que les volontaires regagnent le Pacifique. Les Néo-Calédoniens arrivent à Nouméa le 21 mai en gardant le souvenir du décès de plus de 70 des leurs.

Comité de Gaulle : comité présidé par le notaire nouméen, Michel Vergès, à partir de septembre 1940. Il se compose des divers comités patriotiques (Comité de Gaulle, Comité de la France Libre et Comité pour aider à la libération de la France) créés en août 1940 et des auteurs du *Manifeste à la population* (Michel Vergès, André Prinnet et Émile Moulédous) qui réclament, en juin 1940, une nouvelle organisation politique dans la colonie (assemblée délibérative pour décider de la conduite de la guerre et remplacement progressif des pouvoirs en place). Le Comité de Gaulle organise des réunions aussi bien à Nouméa que dans l'intérieur pour expliquer la nécessité d'entrer en résistance. Il prépare également en secret le débarquement du gouverneur Sautot qui doit rallier la Nouvelle-Calédonie à la France Libre.

Débarquement de Provence : en août 1944, les engagés volontaires du Bataillon du Pacifique participent au débarquement de Provence qui commence le 15, à Saint-Tropez et dans ses environs.

Appelé aussi mission « Anvil-Dragon », ce débarquement a pour but de libérer tout le sud de la France, après celui de Normandie le 6 juin 1944. L'objectif est alors de prendre en tenaille les troupes allemandes stationnées en France. Les villes de Provence sont libérées en moins de deux semaines. Les Néo-Calédoniens participent alors à des combats durs et meurtriers à Hyères et à Toulon.

FNFL : (Forces Navales de la France Libre). Dès l'appel du général de Gaulle, des marins entrent en résistance. En juillet, est décidée la création des Forces Navales Françaises Libres sous le commandement de l'amiral Muselier. Les FNFL s'organisent en Angleterre avec un état-major réduit au départ. Une école navale est également créée. Ces forces navales se distinguent par la croix de Lorraine en rouge sur le pavillon de beaupré.

Des Néo-Calédoniens s'engagent dans les Forces Navales Françaises Libres (FNFL). Les trois premiers marins gagnent Londres en décembre 1940. En 1941, une centaine de FNFL est recrutée dans la colonie.

En arrivant en Nouvelle-Calédonie en novembre 1941, l'Amiral Georges Thierry d'Argenlieu qui a été nommé haut-commissaire dans le Pacifique par le général de Gaulle, organise les Forces Navales de la France Libre dans la zone.

La flotte des Forces françaises dans le Pacifique se compose de trois unités : le contre-torpilleur *Le Triomphant* qui est incorporé aux FNFL le 3 juillet 1940, l'avisos *Le Chevreuil* le 3 septembre 1940 et le croiseur auxiliaire *Le Cap des Palmes* le 9 novembre 1940 qui est relevé en 1943 par le *Savornnan de Brazza*. Les FNFL participent à des actions d'escorte de convois et de défense dans la zone Pacifique comme *Le Chevreuil* qui a effectué le ralliement à la France Libre de Wallis le 27 mai 1942.

Milice civique de la France Libre : milice créée en Nouvelle-Calédonie, le 2 août 1941, par le gouverneur Henri Sautot. Elle a pour mission d'aider l'armée régulière dans la défense de la colonie menacée par l'avancée japonaise dans le Pacifique. Un appel aux volontaires est lancé par l'intermédiaire des comités de Gaulle. Tous les citoyens français de 18 à 60 ans sont appelés à venir défendre la colonie sans abandonner leurs emplois et en ne négligeant pas les activités de production. La première réunion de la milice civique se tient à Nouméa le 21 décembre 1941. 350 hommes composent la section de Nouméa sous le commandement du capitaine Georges Dubois. Ils reçoivent une formation militaire accélérée. Peu à peu les villages de brousse créent des sections. Lors d'un second décret en janvier 1942, les Indigènes sont également appelés à se porter volontaires.

Mobilisation : après l'invasion de la Pologne par les troupes de l'Allemagne nazie, le 1^{er} septembre, les alliances militaires se mettent en marche en Europe. La France et le Royaume-Uni déclarent la guerre au III^e Reich, le 3 septembre. La veille, la mobilisation générale a été déclarée sur le sol français et dans les colonies. Les forces militaires humaines et matérielles sont alors rassemblées

afin de préparer le combat. En Nouvelle-Calédonie la mobilisation est annoncée par un arrêté signé par le gouverneur Barthes et le Lieutenant-Colonel Denis qui est le Commandant supérieur des troupes dans la colonie. Les effectifs militaires s'élèvent alors à environ 250 hommes. Les mobilisés sont environ 850 (officiers de réserve, sous-officiers, caporaux et soldats réservistes des classes 31 à 36). Les troupes ainsi constituées sont peu équipées en armement et disposent de munitions en nombre réduit. La formation des soldats est organisée.

Ralliement à la France Libre : les Néo-Calédoniens ont tout d'abord été surpris par l'annonce de l'armistice signé par Pétain. Les autorités administratives refusent la situation. Le gouverneur Georges-Marc Pélicier s'entoure des conseillers généraux de la colonie et se déclare « partisan de la continuation de la lutte aux côtés de l'empire britannique » qui poursuit son combat contre les puissances de l'Axe. Quelques jours plus tard, alors que le Gouverneur devient hésitant, le conseil privé, organe consultatif composé de quatre civils et deux fonctionnaires, et le conseil général, assemblée délibérative de quinze membres élus, maintiennent leur position de combattre aux côtés des Anglais. Aussitôt le conseil municipal de Nouméa et plusieurs commissions municipales de l'Intérieur rejoignent le mouvement. Pendant plus de deux mois, des oppositions violentes se manifestent entre Vichystes et Gaullistes dans la colonie. Ce sont deux mouvements d'abord distincts qui permettent le succès du Ralliement lorsqu'ils se réunissent : le « Manifeste à la population » et les comités patriotiques (Comité de Gaulle, Comité de la France Libre et Comité pour aider à la libération de la France) créés en août 1940 qui rassemblent des centaines de signatures de gaullistes néo-calédoniens.

À partir de la fin du mois de juillet 1940, le Gouverneur décide de rester fidèle au gouvernement de Pétain et fait appliquer les lois de l'État français en Nouvelle-Calédonie en les publiant au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides. Cette dernière action qui provoque l'indignation de la population néo-calédonienne conduit le conseil général à « désapprouver le gouverneur et à décider de se mettre en rapport direct avec le général de Gaulle », le 2 août 1940. Le contexte allié dans le Pacifique peut également expliquer le ralliement de la Nouvelle-Calédonie à la France Libre. L'Australie, dans un premier temps, refuse de participer aux affaires internes de la colonie. Elle change d'avis à la veille du Ralliement et offre au mouvement populaire calédonien un soutien logistique et militaire.

Pendant ce temps, les Nouvelles-Hébrides se sont ralliées à de Gaulle dès le 20 juillet, puis c'est le tour des colonies d'Afrique (le Tchad sous l'impulsion de son gouverneur, Félix Éboué, le 26 août 1940, puis le Cameroun le 27, le Congo et l'Oubangui le 28). Viennent ensuite, dans le Pacifique, les Établissements français de l'Océanie, le 2 septembre.

Dans la nuit du 18 au 19 septembre 1940, des centaines de Broussards (colons, mineurs, commerçants) descendent à Nouméa convaincus de la nécessité de se rallier à de Gaulle. Le gouverneur Denis (nommé le 28 août en remplacement du gouverneur Pélicier), informé de l'arrivée des

Broussards, décrète l'état de siège et place un barrage militaire au kilomètre 5 de la route coloniale n° 1. Les Broussards parviennent à passer le barrage et sont rejoints par les citoyens. Le gouverneur Sautot, envoyé du général de Gaulle dans le Pacifique, descend triomphalement de son navire en provenance des Nouvelles-Hébrides. La foule se dirige vers la résidence du gouverneur qui, sous la pression, doit capituler. Il est arrêté puis emprisonné. En milieu d'après-midi, Henri Sautot annonce à la population le ralliement de la Nouvelle-Calédonie à la France Libre puis s'installe, en fin de journée, au bureau du gouverneur à la place du colonel Denis.

SAS : les parachutistes du SAS (Special Air Service). En septembre 1940 est créée une unité de parachutistes français appelée la Première Compagnie d'infanterie de l'Air sous le commandement de Georges Bergé qui mène des actions sur le sol français. Plus tard cette compagnie est rattachée au Special Air Service britannique du Major Stirling en tant que French Squadron de la 1^{re} SAS brigade, et la devise du SAS est « Who dares wins » (Qui ose gagne).

Huit Néo-Calédoniens s'engagent dans les SAS. Ils participent à des opérations en Afrique du Nord et lors du débarquement de Normandie à partir de juin 1944. Ils sont parachutés afin d'effectuer des sabotages.

Les orientations documentaires

Bibliographie

- Collectif d'auteurs sous la coordination de Terrier Christiane et Amiot Isabelle, *Histoire, cycle 3, Nouvelle-Calédonie*, Scérén – CDP Nouvelle-Calédonie, 2007, 178 p.
- Collectif d'auteurs sous la coordination de Debien-Vanmaï Cynthia et Lextreyt Michel, *Histoire et Géographie, la Nouvelle-Calédonie et l'Océanie, Première et Terminale (L-ES-S)*, Scérén – CDP Nouvelle-Calédonie, 2010, 124 p.
- Amiot Isabelle, *La Nouvelle-Calédonie dans la Seconde Guerre mondiale*, dossier documentaire et pédagogique avec transparents, Scérén – CDP Nouvelle-Calédonie, 2009, 57 p. et 18 transparents.
- Broche François, *Le bataillon des guitaristes*, Fayard, Paris, 1970, 348 p.
- Brou Bernard et Alibert Pierre, *Histoire du Gaullisme en Nouvelle-Calédonie*, Édition de l'Atelier, Nouméa, 1983, 154 p.

- Cler Jacques-Maurice, *Un Calédonien de choc, Paul Klein, J'ai choisi la tourmente et la bagarre*, Éditions Édimage, Nouméa, 1999, 160 p.

- Coutret Robert, *La Nouvelle-Calédonie et la France Libre : le Bataillon du Pacifique : Carnet de route du sergent A. Unger mai 1941 - janvier 1944*, Service des archives de la Nouvelle-Calédonie, cote 8053.

- Daly Henri, *Nouvelle-Calédonie, porte-avions américain dans les mers du Sud*, SEH NC n°60, Nouméa, 2002, 321 p.

- Fahey James J., *Journal d'un marin du Pacifique, 1942-1945*, Éditions Denoël, 1965, 328 p.

- Jouin Yves (Ld), « 1941-1945, La Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française dans la guerre du Pacifique », *Revue historique de l'armée*, 21^e année, numéro 3, 1965, pp. 155 à 164.

- Kurtovitch Ismet, *La vie politique en Nouvelle-Calédonie : 1940 – 1953*, tome 1, Septentrion, 2000, 690 p.

- Lacabanne Sonia en collaboration avec Planche François (traduction), *Base Wallahs, 1942-1944, L'armée néo-zélandaise en Nouvelle-Calédonie*, IRN, 2004, 184 p.

- Le Goyet Pierre (Ld), « Le bataillon d'infanterie de marine et du Pacifique, 1940-1945 », *Revue historique de l'armée*, 21^e année, numéro 3, 1965, pp.124-140.

- Lewis Priday H.E., « La guerre du Pacifique, vue de la place des Cocotiers », in SEHNC n°78, 1988, pp.3-12.

- Ludeau Roger, *Les carnets de route d'un combattant du Bataillon du Pacifique*, Nouméa, 1946, 187 p.

- Magnier Édouard, *Journal de guerre*, Service des archives de la Nouvelle-Calédonie, cote 1 J 53

- Michel-Villaz Raoul, *Journal de guerre et livret militaire*, Service des archives de la Nouvelle-Calédonie, cote 1 J 44.

- Munnolland Kim, *Rock of contention, free French and Americans at war in New Caledonia, 1940-1945*, Bergham Books, New York, 2005, 251 p.

- Regnault Jean-Marc et Kurtovitch Ismet, « Les ralliements du Pacifique en 1940. Entre légende gaulliste, enjeux stratégiques mondiaux et rivalités Londres/Vichy », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre-décembre 2002, p. 71 à 90.

- Robineau Paul, *Paras calédoniens de la France Libre*, Les Éditions du cagou, Nouméa, 1989, 145 p.

- Sautot Henri, *Grandeur et décadence du Gaullisme dans le Pacifique*, F. W. Cheshire, Melbourne et Londres, 1949, 198 p.

- Stahl Paul-Jean, *1942-1945, Les Américains en Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, Les Éditions du santal, 1994, 144 p.

Fonds archivés – Service des Archives de la Nouvelle-Calédonie

Archives australiennes

Album Bernadette Hagen

Album ANZACS

Album Elmer Willams

Fonds Jean Tran Ap

Sites Internet

Scérén – CDP Nouvelle-Calédonie : www.cdp.nc

Service des Archives de la Nouvelle-Calédonie : www.archives.gouv.nc

Films documentaires

- Le bataillon des guitaristes, un film de Éric Beauducel, 70 minutes, France, 2004.

- Si loin, si proche : Polynésie française 1939-1946, Benoît Cornuau, Michel Gauriat (producteur), 52 minutes, Beta Production, Papeete, 2004.

- Si loin, si proche : Nouvelle-Calédonie 1939-1946, Benoît Cornuau, Michel Gauriat (producteur), 52 minutes, Beta Production et RFO Nouvelle-Calédonie, 2005.

Organisation du DVD

Menu principal

Les Néo-Calédoniens
dans
la Seconde
Guerre mondiale

La Nouvelle-calédonie
dans
la guerre du Pacifique

Des événements
et des lieux

Les conséquences
de la guerre pour
la Nouvelle-calédonie
Durée : 6 minutes 45 s

Sous menus

- Les Néo-Calédoniens dans la Seconde Guerre mondiale
Documentaire intégral
Durée = 26 min 41 s
 - De la mobilisation à la France Libre
Durée : 9 min 06 s
 - Une milice pour défendre l'archipel
Durée : 1 min 45 sec 19
 - Les Néo-Calédoniens au combat
Durée : 11 min 34 s
 - La fin de la guerre en Europe
Durée : 4 min 11 s
- La Nouvelle-Calédonie dans la guerre du Pacifique
documentaire intégral
Durée : 21 minutes 51 s
 - Le déclenchement de la guerre du Pacifique
Durée : 4 minutes 13 s
 - Les combats aux portes de la Nouvelle-calédonie
Durée : 17 min 36 s
- Les différends politiques néo-calédoniens à La Foa
Durée : 2 minutes 41 s
 - Le camp des travailleurs kanak à Montravel
Durée : 1 minutes 57 s
 - La présence américaine à Nouméa
Durée : 5 minutes 06 s
 - Les camps néo-zélandais à Bourail
Durée : 2 minutes 28 secondes 10
 - La présence américaine à Nouméa
Durée : 5 minutes 06 s

Quelle a été l'Histoire de la Nouvelle-Calédonie pendant la Seconde Guerre mondiale ?
Quel rôle la Nouvelle-Calédonie et les Néo-Calédoniens ont-ils joué dans le déroulement
de ce conflit, en Europe et dans le Pacifique ?

Comment la population néo-calédonienne, pluriethnique, a-t-elle vécu cette période ?
Quels événements ont marqué cette période et dans quels lieux de l'archipel se sont-ils
déroulés ?

Quelles sont les conséquences de cette guerre pour la Nouvelle-Calédonie et les Néo-
Calédoniens ?

Huit documentaires de 80 minutes au total, richement illustrés de films d'archives,
répondent à ces questions et nous font vivre cette période de l'Histoire à l'heure
calédonienne.

Conforme aux programmes en vigueur en Nouvelle-Calédonie, ce DVD est
accompagné d'un livret qui propose des documents utilisables en classe

Ce document est destiné aux enseignants et aux élèves, et plus généralement,
à tous ceux qui s'intéressent à la Nouvelle-Calédonie.

ARRETÉ

Proclamant la mobilisation

Gouverneur de la Nou-
adonie, et dépendances
aire Général de la Répu-
que dans le Pacifique ;
lcret du 12 décembre
Gouvernement de la
adonie, et Dépendan-
48 de la loi de ré-
31 mars 1936 ;
tion de Conu-

de 3. parag. second
de réserve qui n'on
convocation particul
vistes classés dans l'
ciale :

Article 5. — Les
bilisés résidant à N
Français et dans
ions du Mobil
sont indiqués

Réf.: 976F100H ISBN : 978-2-35036-107-9

© 2010 - CDP de Nouvelle-Calédonie - Mairie de la Ville de Nouméa